



HAL
open science

Le nombre des exploitants agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Le nombre des exploitants agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France?. *Historiens et géographes*, 2016, 435, pp.117-124. halshs-01385146

HAL Id: halshs-01385146

<https://shs.hal.science/halshs-01385146>

Submitted on 20 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le nombre des exploitants agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ?

Selon la typologie traditionnelle répartissant l'économie en trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire, les données disponibles au fil des recensements font apparaître un effondrement du premier, attesté par exemple par la très forte baisse du nombre d'exploitants agricoles. Les manifestations des agriculteurs, qui se produisent périodiquement en France, correspondraient-elles donc aux spasmes d'un monde moribond ten-tant d'échapper à une fin inéluctable ?

Pour bien analyser l'évolution du poids économique de l'agriculture, il convient d'en prendre la mesure en examinant les enseignements issus de l'analyse des statistiques les plus disponibles et le plus souvent diffusés. Toutefois, un examen plus approfondi conduit à s'interroger sur le diagnostic dressant le constat d'une agriculture en fin de vie économique comme sur la pertinence des propos récurrents qui sont des quasi-bulletins de décès de l'agriculture française.

1. Un secteur primaire à la portion de plus en plus congrue

Dès les années 1960, deux ouvrages témoignent, autant par leurs titres que leurs contenus, de la forte baisse en cours du poids économique de l'agriculture. Le plus connu est celui d'Henri Mendras, *La Fin des paysans*, publié en 1967¹ : mettant l'accent sur des phéno-

mènes technico-économiques touchant l'agriculture et demeurés jusque-là relativement inaperçus, il reste une référence essentielle durant trois décennies. Pourtant, deux ans auparavant, en 1965, trois auteurs avaient tiré leur livre *Une France sans paysans*². Deux des quatre phrases figurant en exergue sur la couverture de ce livre étaient les suivantes : « Demain, les paysans seront-ils des ouvriers ? » et « 150 000 paysans en moins chaque année ». Cette dernière phrase illustre le processus de diminution, en chiffres absolus, du nombre d'actifs exerçant dans l'agriculture, évolution qu'il conviendra ensuite d'examiner en chiffres relatifs.

Très forte diminution des emplois dans l'agriculture

Pendant longtemps, le monde agricole représente en France un « pôle de stabilité sociale ». Jugé conservateur face aux crises sociales que connaît périodiquement l'industrie, des dirigeants

politiques cherchent à le confiner dans ce rôle, notamment avec Jules Méline et ses mesures protectionnistes pour les produits agricoles, mises en œuvre en 1892. Durant la Seconde Guerre mondiale, le chef de l'État français, Philippe Pétain, symbolise l'importance du travail agricole dans cette phrase mémorable : « La terre, elle, ne ment pas ». Au lendemain de cette guerre, l'économie française reste très agricole puisque presque 40 % de la population active travaillent dans le secteur primaire. Puis, pendant ce que Jean Fourastié a appelé les « Trente glorieuses », la France accentue son industrialisation, développe le secteur tertiaire marchand (commerces, services...) et non marchand (accroissement de l'emploi dans les trois fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière). La France intensifie nettement

¹ Mendras, Henri, *La Fin des paysans*, 1967, réédition Actes Sud, 1992.

² Gervais, Michel, Servolin, Claude, Weil, Jean, *Une France sans paysans*, Paris, Seuil, 1965.

son urbanisation, comme tous les pays développés, notamment en raison des profonds changements qui interviennent dans le secteur primaire.

En effet, dès les années 1950, la modernisation accroît rapidement la productivité dans l'agriculture. Des « lois d'orientation agricole » encouragent les agriculteurs à s'équiper davantage en leur permettant de s'endetter à l'aide de prêts bonifiés (dont le Crédit Agricole détient le monopole jusqu'en 1990), de prêts à taux plafonnés ou de subventions gouvernementales. L'État pousse aussi au remembrement, grâce à une nouvelle distribution des parcelles morcelées ou dispersées, afin d'augmenter la production agricole par la constitution d'exploitations rurales d'un seul tenant ou à grandes parcelles bien groupées qui permettent la motorisation. Plus généralement, il encourage la restructuration des exploitations et les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, de droit public) se voient attribuer un pouvoir de préemption (priorité d'achat des terres). En outre, l'État, à travers la réglementation des baux pour les agriculteurs, favorise fortement le fermage, au détriment des propriétaires fonciers, pour éviter aux exploitants agricoles d'immobiliser du capital dans un investissement non indispensable.

À partir de 1962, dans le cadre du Marché commun, la politique agricole commune, afin d'assurer l'indépendance agricole de la Communauté européenne, alors très importatrice, et de réguler productions et importations, permet de grands progrès de productivité dans l'agriculture française et européenne. Cette dernière dégage même des possibilités d'exportation, dont certaines sont rendues possibles par des subventions à l'exportation, compte tenu de la faiblesse des prix mondiaux par rapport aux prix européens, que l'on fixe plus haut que le marché mondial, ce qui permet de faire financer directement

la politique agricole commune par les ménages, pour lesquels l'alimentation ne représente plus que 5 à 6 % de leur budget.

Ces évolutions modifient considérablement la géographie de la population de la France. En effet, dans la plupart des territoires, la baisse de l'emploi dans l'agriculture n'est pas compensée par d'autres créations dans le secteur industriel, et encore moins dans le secteur tertiaire, marchand ou non-marchand, qui privilégie les villes pour la localisation de ses sièges sociaux et établissements. En conséquence, l'émigration rurale vers les villes s'amplifie.

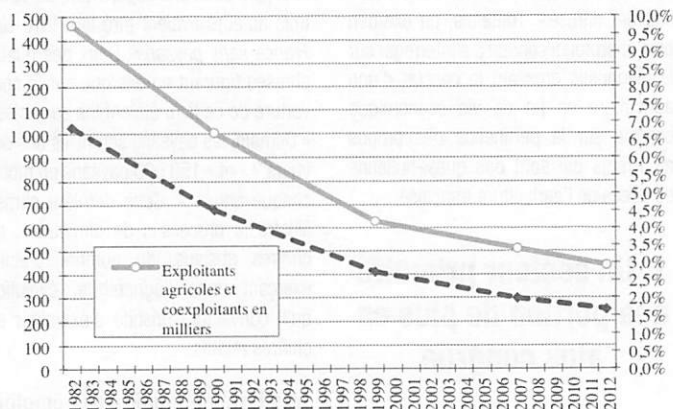
La mesure quantitative des changements dans l'agriculture donne des résultats spectaculaires : en France métropolitaine, de 1955 à 1980, le nombre des exploitations agricoles diminue de moitié, passant de 2 307 000 à 1 255 000. Entre 1980 et 2000, ce nombre diminue à nouveau, presque de moitié, tombant de 1 255 000 à 664 000³. Le XXI^e siècle voit le processus se prolonger : le nombre d'exploitations agricoles tombe à 491 000 en 2010 et 452 000 en 2013, soit une baisse de 32 % en 13 ans. Bien que ralentie par rapport à l'intensité de

la baisse de la seconde moitié du XX^e siècle, elle se poursuit donc.

Considérons à présent l'emploi dans l'agriculture. L'effectif des chefs d'exploitation, qui additionne les chefs d'exploitation et les coexploitants⁴, suit pratiquement celui du nombre d'exploitations : s'élevant encore à 1 466 000 selon le recensement de 1982, le nombre d'exploitants agricoles baisse à 627 000 selon le recensement de 1999, pour atteindre 437 000 en 2012, soit une diminution de 70 % en quarante ans.

La baisse du nombre de chefs d'exploitation (et coexploitants), personnes ayant un statut de travailleurs non-salariés, pourrait se trouver compensée par l'augmentation d'autres actifs agricoles, qu'il s'agisse des actifs familiaux, c'est-à-dire les personnes de la famille de l'exploitant agricole, conjoints ou autres, qui l'aident dans ses tâches professionnelles, ou des salariés permanents non familiaux, conformément à l'interrogation rappelée ci-dessus sur la transformation des paysans en ouvriers, c'est-à-dire en salariés. Or, il n'en est rien. Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, en 1955, les actifs familiaux sont

1. Le nombre d'exploitants agricoles en France et leur proportion dans le total des emplois



© Cézar-François Dumont - chiffres Insee France métropolitaine - recensements

³ Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010 et enquête structure 2013.

⁴ Le chef d'exploitation est la personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation. Dans le cas d'une forme sociétaire, où plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction, on retient celle qui assure la plus grande part de responsabilité, les autres étant définies comme coexploitants.

au nombre de 3 223 000. Cinquante ans plus tard, en 2005, ils ne sont plus que 296 000, dont 193 000 conjoints et 103 000 autres actifs familiaux, soit une diminution de 91 %. Depuis 2005, la baisse se poursuit : les actifs apparentés au chef d'une exploitation individuelle sont chiffrés à 152 300 en 2010 et 126 400 en 2013. Alors que les conjoints des exploitants agricoles de 1955 les assistaient presque tous dans leur métier, la majorité d'entre eux, depuis les années 1980, exercent désormais des activités professionnelles en dehors de l'agriculture, dans l'industrie ou les services.

Pour les salariés permanents non familiaux, la baisse est également nette : les 628 000 salariés permanents non familiaux de 1955 ne sont plus que 147 000 en 2005, soit une chute de 77 %. Depuis, ce chiffre semble s'être stabilisé, avec 148 200 en 2010 et 150 300 en 2013. Plus précisément, l'essentiel de cette baisse s'est effectué entre 1955 et le milieu des années 1980, jusqu'à un palier situé aux environs de 150 000. En additionnant l'ensemble de la population active agricole, soit les chefs d'exploitation, les actifs familiaux et les salariés permanents non familiaux, le total des actifs de l'agriculture tombe de 6,136 millions en 1955 à 1,1 million en 2005, soit une diminution de 82 % en un demi-siècle. Sur la même période, la productivité s'est améliorée en moyenne de 5 % par an. Au cours de la seconde moitié des années 2000, le total des actifs per-

manents passe sous la barre du million, s'abaissant à 905 800 en 2010 et à 854 100 en 2013⁵. En équivalent temps plein (ETP⁶), la diminution est moindre parce qu'un certain nombre d'actifs n'effectuent pas la totalité de leur activité sur l'exploitation agricole. Les données en équivalent temps plein indiquent 635 500 en 2010 et 606 800 en 2013. Toutefois, ces chiffres peuvent être majorés de 116 100 emplois équivalents temps plein correspondant aux saisonniers agricoles et aux personnes travaillant pour des groupements d'employeurs, les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), sociétés qui ont pour objet l'utilisation en commun par des agriculteurs de tous moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique. Mais, au total, le nombre d'emplois sur les exploitations agricoles s'avère toujours nettement inférieur au million, avec 723 000 emplois équivalents temps plein.

Ces considérables baisses absolues ont des effets relatifs, sachant que, dans le même temps, le nombre d'emplois de l'ensemble de l'économie a augmenté.

Le poids relatif très amoindri de l'agriculture

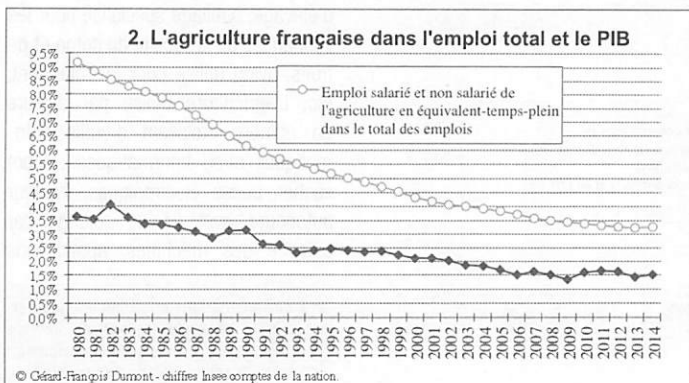
Les statistiques provenant des recensements, qui permettent de chiffrer la part des exploitants agricoles dans l'ensemble de la population active, livrent deux types d'éléments conduisant aux mêmes conclusions.

Tout d'abord, en 1962, les agriculteurs exploitants forment encore 6,8 % de la population active occupée. Le pourcentage tombe à 4,5 % au recensement de 1990, puis à 2,7 % à celui de 1999. La diminution se poursuit au XXI^e siècle, avec 2,0 % en 2007 et 1,7 % en 2012⁷. Les agriculteurs exploitants forment très nettement la catégorie la moins nombreuse, selon la répartition des catégories socio-professionnelles principales en six ensembles⁸.

Ensuite, les données disponibles indiquent le poids relatif de l'emploi salarié et non salarié de l'ensemble agriculture, sylviculture et pêche dans l'emploi total. Il ne cesse de diminuer : alors qu'il représentait 9,1 % de l'emploi total en 1980, le pourcentage n'est plus que de 3,3 % en 2014. Quant à la part de l'agriculture, sylviculture, pêche dans la valeur ajoutée brute du PIB total de la France, elle est également en nette diminution, passant de 3,6 % en 1980 à 1,5 % en 2014.

Au plan géographique, il convient de préciser que les baisses précisées ci-dessus sont générales car elles concernent tous les territoires français. Aucun département n'est épargné par cette forte diminution même si, en même temps, l'agriculture n'a nulle part disparu et demeure présente sur l'ensemble de l'Hexagone, comme des outre-mer français.

Tous ces chiffres absolus ou relatifs semblent concorder pour témoigner



⁵ Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2013.

⁶ Les emplois en équivalent temps plein rapportent le nombre total d'heures travaillées dans l'agriculture à la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

⁷ Rappelons que cette année de référence est l'année médiane des enquêtes de recensement de la période quinquennale 2010-2014. Cf. Dumont, Gérard-François, « Le nouveau recensement : une méthode duale et quinquennale », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.

⁸ Les cinq autres sont les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires, les professions libérales et cadres, et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

de l'effondrement du poids économique de l'agriculture en France. Néanmoins, il faut se demander si les changements structurels intervenus dans les économies agricoles depuis la Seconde Guerre mondiale ne recèlent pas des différences de nature qui rendent discutables les enseignements tirés des comparaisons chiffrées ci-dessus.

2. L'agriculture, un vivier d'emplois induits croissants

La formule selon laquelle « un agriculteur fait vivre 75 personnes », dans des pays où, effectivement, le rapport entre le nombre d'agriculteurs et la population totale correspond à cet ordre de grandeur, est parfois utilisée, même si elle signifie précisément « permet de nourrir ». Elle a même fait l'objet de panneaux publicitaires posés par des agriculteurs américains sur les autoroutes du Middle West. Mais elle est inexacte : pour nourrir 75 habitants, il faut certes un agriculteur,

mais il faut aussi de nombreux autres métiers qui concourent, en amont, aux besoins de la production agricole et, en aval, aux activités de commercialisation, de distribution ou de transformation, car l'agriculteur est en réalité le chaînon central d'un ensemble d'activités économiques.

Le besoin croissant d'emplois en amont

L'agriculteur du XXI^e siècle des pays développés n'assure plus sa production par le simple mariage de sa force de travail et de quelques outils rudimentaires ou, s'il se consacre à de l'élevage, par une nourriture pour bétail provenant uniquement de ses propres champs.

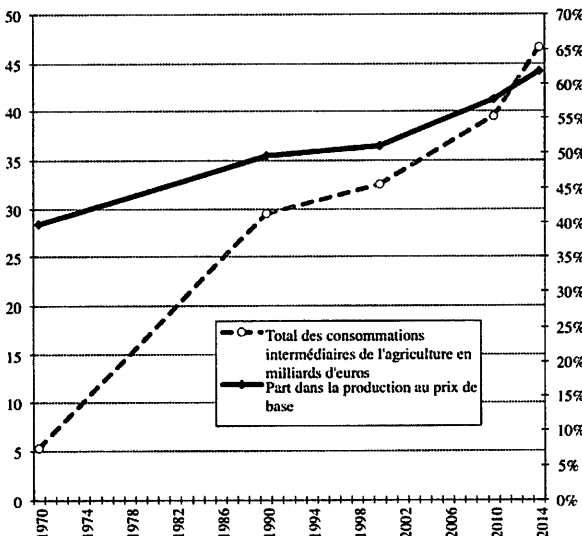
D'abord, la production agricole fait appel à ce que l'on nomme « les consommations intermédiaires », c'est-à-dire les biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production⁹. Par exemple, dans l'élevage, le recours à l'achat d'aliments et de produits vétérinaires s'est considérablement accru. L'agriculteur est également un client

important des entreprises produisant semences et engrais pour des variétés végétales existantes ou nouvelles résultant de l'innovation conduite à partir des travaux de laboratoires de recherche. Parmi elles figurent les blés et maïs hybrides, nécessaires dans certaines régions comme le Nord de la France, et qui induisent chaque année un besoin récurrent puisque leurs graines sont stériles. Les consommations intermédiaires sont donc diverses et nombreuses : semences et plants, énergie et lubrifiants, engrais, produits phytosanitaires, dépenses vétérinaires, dépenses vétérinaires comprenant pour plus de moitié des aliments transformés, aliments pour animaux, entretien du matériel, entretien des bâtiments, services de travaux agricoles, etc.

Or, ces consommations intermédiaires impliquent nécessairement des emplois induits en amont de la production agricole, même s'ils ne sont pas précisément chiffrés. Et la probabilité que ce nombre d'emplois induits ait nettement augmenté est forte car le montant des consommations intermédiaires est passé de 5,3 milliards d'euros en 1970 à 46,7 milliards en 2014 tandis que leur part dans la production au prix de base est passée, dans le même temps, de 39,8 % à 61,9 %.

En deuxième lieu, l'agriculture a recours à des machines agricoles de plus en plus sophistiquées, fabriquées par des entreprises spécialisées : tracteur, matériel de récolte, semoir, pulvérisateur, matériel de fenaison, matériel d'élevage, outillage spécialisé pour les vendanges ou la récolte de coton et de fruits, avion utilisé pour le traitement, etc. L'agriculture utilise par ailleurs un nombre croissant d'outils automatisés et/ou informatiques : robot vacher, puces électroniques, tracteur autonome, système de guidage par satellite des machines, applications

3. Les consommations intermédiaires dans l'agriculture française



© Cédric-François Durront - chiffres mis à jour de l'agriculture.

⁹ Précisons que les consommations intermédiaires ne prennent pas en compte l'usure des actifs fixes qui est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

agricoles souvent téléchargées sur des Smartphones ou capteurs d'analyse de l'air et des sols¹⁰. Tout cela explique l'essor, d'une part, des industries des machines et des techniques agricoles et, d'autre part, de sociétés de services qui louent ou vendent ces matériels, dont la production et la maintenance nécessitent des compétences techniques spécifiques et, donc, du personnel non agricole.

L'agriculture a, en troisième lieu, un fort besoin de services de gestion, ce qui nécessite un usage accru d'équipements informatiques, matériels et logiciels, avec la maintenance associée à ces équipements. Ces derniers servent à la production, au suivi des relations avec les fournisseurs et les clients ou à la tenue d'une comptabilité détaillée, parfois complétée par le recours à des experts-comptables, d'autant qu'il importe aussi de veiller à un bon suivi de l'endettement. L'agriculteur recourt également à des consultants pour être conseillé sur la façon éventuelle de prendre en compte les progrès techniques et l'évolution permanente des méthodes de gestion agricole. Pour suivre tous ces changements, l'agriculteur fait aussi appel à la formation permanente.

Il faut rappeler, en quatrième lieu, que l'agriculture, qui a toujours été une activité risquée en raison des variations des conditions climatiques au fil des années, prend toujours plus la nature d'une industrie lourde. En effet, la production agricole repose sur un important capital, à commencer par le capital foncier, intégrant les investissements dans les travaux d'aménagement des terres ou d'irrigation. À ce capital s'ajoutent les hangars, bâtiments, équipements et machines nécessaires, sans oublier le capital incarné, dans l'élevage, par les animaux. En résultent d'importants besoins de financement et, donc, de banques compétentes pour y répondre, avec des crédits adaptés à ce secteur.

L'agriculture est aussi une industrie très risquée car, en dépit des précau-

tions prises, elle n'est jamais certaine d'atteindre le niveau de production attendu. Des événements climatiques peuvent détruire partiellement les récoltes escomptées ; des facteurs extérieurs, comme une épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), aussi appelée « maladie de la vache folle », infection dégénérative du système nerveux central des bovins, peut modifier la quantité de cheptel dont on avait espéré l'utilisation ou la vente. En outre, ces maladies ont des effets sur les ventes des produits de l'élevage parfaitement sains car elles engendrent des craintes chez les acheteurs ou les consommateurs. Pour se prémunir contre les risques de variation ou de baisse du chiffre d'affaires, l'un des moyens de l'agriculture, sauf lorsque les prix sont politiquement garantis, consiste à recourir à des assurances spécifiques qui s'ajoutent à celles visant à protéger le capital d'exploitation agricole.

À tous ces emplois, induits en amont de la production agricole, s'ajoutent ceux induits en aval.

Une diversité croissante de métiers induits en aval

Certains agriculteurs des pays développés commercialisent directement leurs produits par une présence périodique sur des marchés de proximité ou par des circuits courts. Mais la commercialisation du plus large pan de la production agricole s'effectue sur un marché large, européen et mondial, avec une diversification et une internationalisation des clients accrues. Elle s'accompagne en conséquence de besoins nombreux et variés : présence dans des salons professionnels dont, bien évidemment, le salon annuel de l'agriculture à Paris, vente via des circuits de distribution, participation à des études de marché, présentation des produits sur site web, vente couplée avec une offre de tourisme rural (gîtes ruraux), organisation de visites de l'exploitation et activités touristiques induites par des produits (comme les routes des

vins dans de nombreuses régions ou la route des blés en Eure-et-Loir).

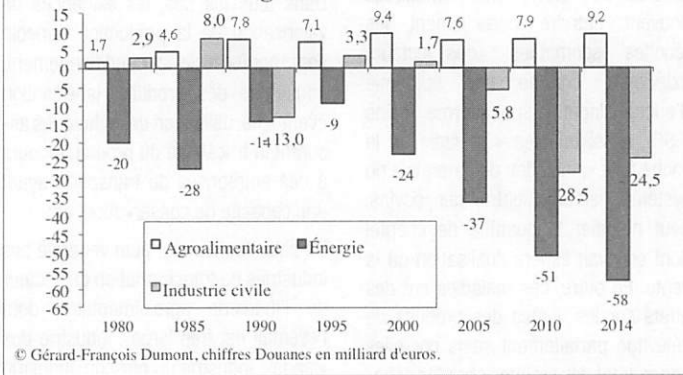
Dans tous les cas, les exigences de valorisation de la production agricole sont nombreuses : conditionnement, étiquetage des produits, labellisation éventuelle, utilisation de techniques assurant la traçabilité du produit, recours à des entreprises de transports ayant une capacité de conservation, etc.

De plus, l'agriculteur peut vendre à des industries de transformation du secteur de l'industrie agroalimentaire, dont l'éventail est très large : industrie des viandes, industrie du poisson, industrie des fruits et légumes assurant la préparation de jus ou la transformation et la conservation de fruits et légumes, industrie laitière, fabrication d'aliments pour animaux ou industrie des boissons. En France, en 2013, l'Insee indique 16 219 unités relevant des industries agricoles et alimentaires, totalisant 434 700 emplois, et 25 253 unités du commerce de gros de produits agroalimentaires, comptant 177 000 emplois. L'ensemble représente donc 611 700 salariés, emplois largement induits par la production agricole. En ETP, les chiffres sont moindres : respectivement 378 500 et 160 100, soit au total 538 5000. Les emplois induits de l'agriculture dans ce double secteur correspondent donc à un emploi induit pour un emploi ETP dans la production agricole.

En outre, l'agriculture et les industries agroalimentaires ont une importance significative à l'examen des soldes commerciaux de la France dans ses échanges économiques extérieurs. En effet, au fil des années, la balance de l'agroalimentaire s'est révélée constamment positive, avec par exemple 9,2 milliards d'euros en 2014, ce qui contraste non seulement avec la balance énergétique, évidemment négative (-58 milliards en 2014, en raison des achats d'hydrocarbures

¹⁰ Girard, Laurence, « Les agriculteurs cultivent la technologie », *Le Monde, Eco&entreprise*, p. 3, 4 mars 2016.

4. Les soldes commerciaux de la France par grands secteurs



à l'étranger), mais également avec la balance de l'industrie civile, largement négative (-24,5 milliards en 2014). Les exportations sont diversifiées, avec en tête les trois types suivants : boissons, vins et alcools ; céréales ; lait et produits laitiers.

Enfin, au delà des activités induites pour la commercialisation, la distribution ou la transformation des produits agricoles, l'agriculture française « nourrit », pour ainsi dire, partiellement les métiers de bouche, qui emploient en France, dans l'artisanat et le commerce, plus d'un million de salariés dans des fonctions diverses : boucher, charcutier, poissonnier, chocolatier, confiseur, pâtissier, boulanger, détaillant spécialisé en fruits et légumes, cuisinier, épicier, etc.

Une grille d'analyse désuète ?

Dans un pays développé comme la France, l'agriculture apparaît de plus en plus comme marginale eu égard au nombre de ses emplois directs, en diminution, ou à la part fort abaissée de sa valeur ajoutée dans le PIB total, en application de la typologie traditionnelle de l'activité économique en secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Ainsi, la proportion d'emplois de l'agriculture, qui représentait les quatre cinquièmes des actifs au début du XIX^e siècle, et avoisinait encore un tiers dans les années 1950, n'a cessé de diminuer pour atteindre un pourcentage à un chiffre. Au seul examen de ces chiffres, l'agriculture française pourrait sembler moribonde.

Mais ne serait-ce pas l'instrument de mesure – toujours le même depuis au moins trois quarts de siècles – qui est défaillant alors que le fonctionnement de l'économie a connu et connaît toujours de profondes mutations ? L'agriculteur est désormais au centre d'un réseau d'activités classées, les unes dans le secteur secondaire, les autres dans le secteur tertiaire. Le poids économique de l'agriculture pourrait donc être mesuré en considérant ses emplois induits. En effet, ces derniers sont de plus en plus nombreux, notamment en raison de l'éventail sans cesse croissant des consommations intermédiaires, du recours à des équipements pour la production, des labellisations visant au respect de règles de qualité ou à la protection du consommateur, ou encore des nécessités de la valorisation et de la vente. Une partie d'entre eux peut certes être localisée loin des exploitations agricoles, mais une autre partie suppose de la proximité. C'est pourquoi la place de l'agriculture dans les territoires reste primordiale¹¹.

Comme un raisonnement semblable pourrait être conduit pour les activités classées dans le secteur secondaire, il faut se demander si la typologie classique reposant sur le triptyque secteurs primaire, secondaire et tertiaire n'est pas devenue désuète. L'invention d'une nouvelle grille d'analyse de l'économie d'un pays développé comme la France nous semble donc impérative.

¹¹ Dumont, Gérard-François, « La place de l'agriculture dans les territoires reste primordiale », *La France agricole*, n° 3 402, 23 septembre 2011.

Le nombre des exploitants agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ?

Par Gérard-François DUMONT

L'évolution de l'agriculture en France apparaît sans appel, en chiffres absolus comme en données relatives : une très forte diminution du nombre d'emplois et une part très amoindrie de la valeur ajoutée de ce secteur dans le PIB. Est-ce donc la mort de l'agriculture ? Une analyse plus approfondie met en évidence l'importance croissante des emplois induits par l'agriculture dans les autres secteurs économiques et sa contribution toujours remarquable au commerce extérieur de la France.

Le nombre des exploitants agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ?

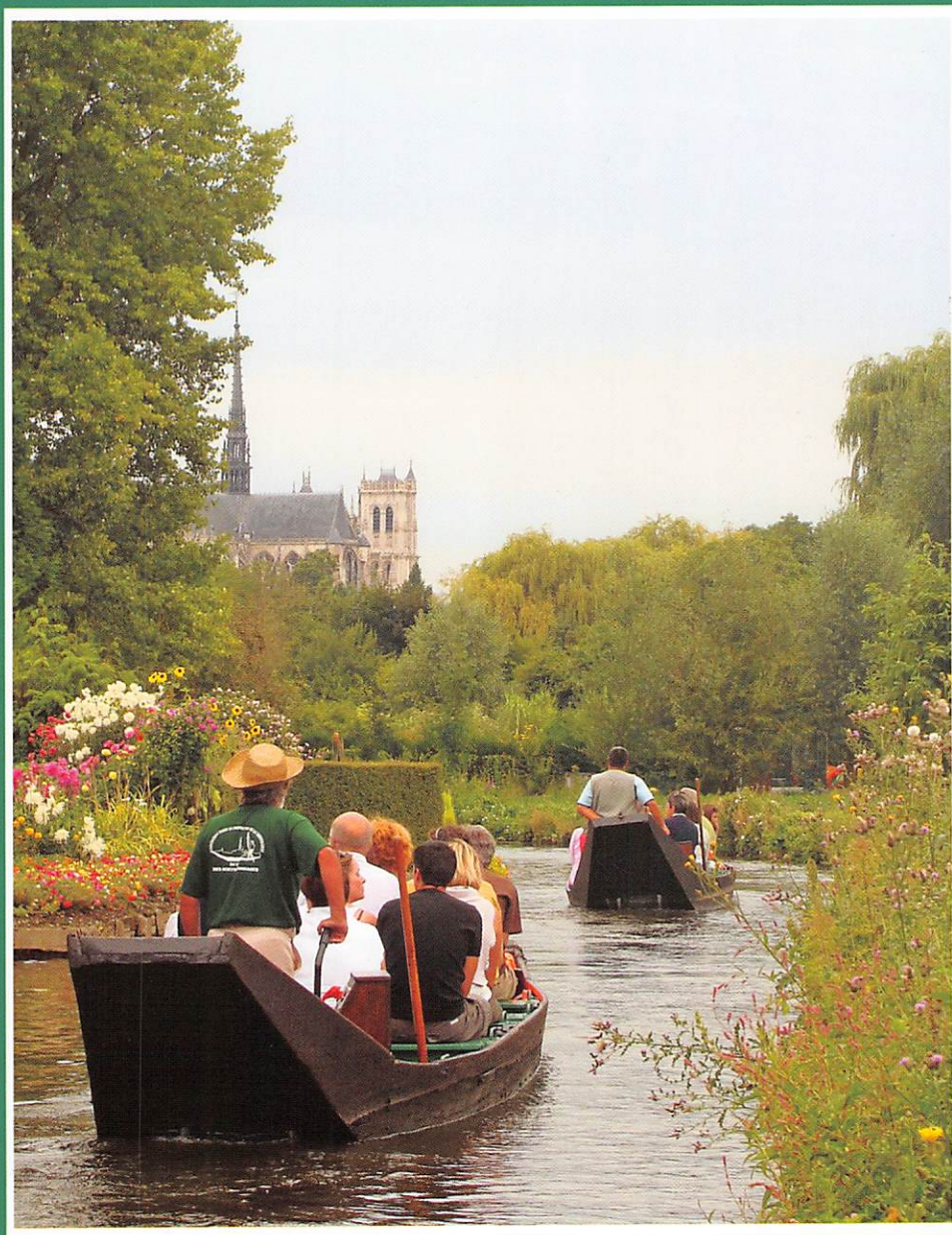
By Gérard-François DUMONT

The development of agriculture in France appears to be final in absolute numbers as data: a very large decline in employment and a very reduced part of the added value of this sector in GDP. Is it the death of agriculture? Further analysis highlights the growing importance of employment generated by agriculture in other economic sectors and its always outstanding contribution to the foreign trade of France.



Champs de Colza ©D.R.

HISTORIENS & GEOGRAPHERS



AGORAS DE L'APHG EN PICARDIE - AMIENS, 19-22 OCTOBRE 2016
**1916-2016 : nouvelles approches des guerres, nouveaux visages
des campagnes et des agricultures en France.**

N° 435 JUILLET - AOÛT 2016